



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Ville adopte un Plan pour faire face à la crise du logement

**Mont-Saint-Hilaire, le 4 juin 2024** – La Ville de Mont-Saint-Hilaire s’engage concrètement à faire face aux défis de l’actuelle crise du logement en adoptant son nouveau Plan habitation et abordabilité. Ce Plan orientera ses actions et sa démarche pour stimuler l’offre en matière d’habitation sur son territoire.

« Dans un contexte de pénurie de logements, où le taux d’inoccupation de la MRC de la Vallée-du-Richelieu est bien en dessous du seuil d’équilibre de 3 %, la nécessité d’agir est plus pressante que jamais. Nous souhaitons que notre population continue de profiter des atouts de notre ville, de ses paysages magnifiques et de son cadre de vie exceptionnel. Autrement dit, notre intention est simplement de loger tout notre monde... tout au long de leur vie! », souligne Marc-André Guertin, maire de Mont-Saint-Hilaire.

#### **Une vision basée sur la pérennité, l’abordabilité et la diversité**

Dans ce Plan, la Ville de Mont-Saint-Hilaire se dote d’une vision de l’habitation 2030 basée sur les valeurs de pérennité, d’abordabilité et de diversité. Portées par ces valeurs, les actions découlant du Plan habitation et abordabilité sont réparties sur quatre axes stratégiques :

#### **AXE 1 : Créer les conditions propices à la bonification de l’offre de logements sociaux et communautaires**

La Ville propose que son offre de logements abordables pérennes corresponde à 10 % des unités d’habitation mises en chantier d’ici 2030.

#### **AXE 2 : Stimuler la création de nouvelles unités de logement**

La Ville a pour objectif de bonifier de l’offre par l’ajout de 2000 logements variés, reflétant la diversité des ménages hilairemontois présents et futurs, autant par leur type, leur localisation et leur abordabilité.

#### **AXE 3 : Sécuriser et consolider l’offre de logement existant**

La Ville souhaite que les logements disponibles présents sur le territoire soient entretenus et préservés de manière à favoriser la sécurité d’occupation et pérenniser l’offre. Dans les cas de projets de redéveloppement, ceux-ci n’occasionneront pas de perte nette de logement.

#### **AXE 4 : Diversifier l’offre de logement selon les besoins du milieu**

La Ville projette une offre de logement diversifiée répondant aux besoins de sa population tout aussi diversifiée. Elle vise également à intégrer les concepts d’accessibilité universelle dans l’offre de logement. Par ailleurs, la Ville prévoit favoriser cette offre de logement diversifiée à proximité des pôles d’attractivité et de transport afin

d'en permettre l'accès au plus grand nombre. Finalement, la Ville privilégiera des modèles de densification douce pour que les constructions futures s'intègrent de manière harmonieuse à l'environnement actuel.

Rappelons qu'au cours de la dernière année, la Ville s'est dotée d'une nouvelle planification stratégique alliant transition écologique, équilibre et aménagement urbain. Ce Plan habitation et abordabilité s'aligne donc avec cette planification stratégique en établissant un cadre directeur qui guide les interventions en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de développement social.

### **À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire**

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. En mode 100 % solution, elle passe à l'action pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. La Ville s'assure ainsi de mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins de l'ensemble des citoyens et des citoyennes de façon durable, visant à réduire son impact environnemental, dans une perspective de bien commun.*

- 30 -

**Source :** Ville de Mont-Saint-Hilaire  
**Information :** Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)